

Pour diffusion immédiate

LA COLLABORATION : LE LEITMOTIV DES MÉDECINS DE FAMILLE

Montréal, le 11 novembre 2021 — Les médecins de famille du Québec sont un peu dubitatifs par rapport au contenu du [projet de loi 11](#) présenté par le ministre Dubé aujourd’hui. À leurs yeux et à ceux de la Fédération, nous pouvions nous attaquer, depuis déjà plusieurs semaines, aux objectifs énoncés par le ministre, sans qu’il y ait nécessité d’un projet de loi. Cela dit, puisque le gouvernement a décidé d’emprunter la voie législative, nous en prenons acte et étudierons minutieusement toute la portée du projet de loi. Nous apprécions toutefois le ton posé du ministre Dubé et son appel à la collaboration, la collaboration ayant toujours été le leitmotiv des médecins de famille et de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ).

« Les médecins omnipraticiens ont toujours souhaité que les Québécois qui le souhaitent aient un médecin de famille, mais surtout qu’ils aient accès aux soins requis au moment opportun. Les médecins de famille veulent soigner leurs concitoyens. Nous avons toujours été prêts à agir en partenariat avec le gouvernement pour améliorer l’accès. Voilà pourquoi avons proposé des solutions innovantes au gouvernement au cours des derniers mois et qu’encore tout récemment nous lui avons fait part de notre disponibilité totale pour échanger avec les représentants gouvernementaux. Malheureusement, nous étions, à ce jour, malgré nos appels du pied, sans retour formel du gouvernement depuis plusieurs semaines. C’est donc avec ouverture, comme nous l’avons toujours fait, que nous répondrons à toute invitation gouvernementale pour poursuivre les discussions à ce sujet », a affirmé le D^r Louis Godin, président de la FMOQ.

Les médecins de famille travaillent extrêmement fort au Québec et portent d’énormes responsabilités sur leurs épaules, autant en clinique qu’en milieu hospitalier. Et ils le font dans un environnement, sur le plan humain, qui est particulièrement exigeant depuis très longtemps maintenant. Avec une pénurie d’approximativement 1000 médecins de famille au Québec, une relève qui n’est pas rendez-vous en nombre suffisant et des besoins allant sans cesse en augmentant, il est urgent de mettre tout en œuvre des mesures qui faciliteraient réellement l’accès aux soins de première ligne. On parle ici notamment de l’ajout d’autres professionnels dans les GMF (infirmières, psychologues, travailleurs sociaux), une charge administrative diminuée pour les médecins et un meilleur accès aux plateaux techniques et à certaines consultations spécialisées. L’ajout de bureaucratie et d’obligations supplémentaires pour les médecins de famille est d’ailleurs à éviter à tout prix, et il sera important de s’assurer que le projet de loi 11 n’emprunte pas cette voie au bout du compte.

« Alors que nous vivons encore les conséquences d’une pandémie exceptionnelle qui a demandé des efforts inédits aux médecins de famille en raison de leurs responsabilités sur le plan de la prise en charge et du suivi de patients, jumelées à un travail considérable en établissement (urgences, hospitalisation, cliniques COVID, CHSLD et soins de longue durée, obstétrique, réadaptation, soins intensifs, etc.), les omnipraticiens souhaitent plus que jamais pouvoir offrir les soins requis à leurs

Pour diffusion immédiate

concitoyens. La FMOQ a proposé au cours des dernières semaines des mesures concrètes, innovantes et réalistes au gouvernement pour améliorer l'accès aux soins de première ligne et elle est prête en tout temps à poursuivre toutes discussions constructives allant en ce sens », a conclu le Dr Godin.

[Lien sur la conférence de presse du ministre Dubé](#)

Syndicat professionnel représentant l'ensemble des médecins omnipraticiens du Québec, la FMOQ compte plus de 9500 membres. Sa mission consiste à veiller aux intérêts professionnels et scientifiques de ses membres. Pour plus de renseignements sur la FMOQ, consultez son site Internet au www.fmoq.org

– 30 –

Source : Fédération des médecins omnipraticiens du Québec
Jean-Pierre Dion, directeur des Communications et des Affaires publiques Courriel :
presse@fmoq.org | Tél. : 514 878-9160 ou 1 800 361-8499

Pour plus de renseignements sur la FMOQ, consultez son site Internet au www.fmoq.org